

L'éducation dans la coopération belge au développement

Recommandations 2016 à l'attention de la coopération belge au développement



Table des matières

Educaid.be	2
Vision – priorité à l'éducation	2
L'éducation et la coopération au développement belge – Considérations et recommandations générales	4
Constats et recommandations spécifiques	7
1. Petite enfance et enseignement primaire	7
2. Enseignement secondaire général	9
3. Développement des compétences techniques et professionnelles	10
4. Enseignement supérieur	11
5. Formation de base des jeunes (et des) adultes	13
ODD 4: Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des	
possibilités d'apprentissage tout au long de la vie	14



EDUCAID.BE

Educaid.be est une plateforme nationale qui réunit des institutions, organisations et individus qui opèrent dans le domaine de l'éducation et de la formation dans le cadre de la coopération au développement en Belgique. La plateforme veut renforcer la capacité et l'expertise de ses membres et développer et soutenir la politique belge en matière d'éducation et de développement.

Le secteur de l'éducation dans la coopération au développement a connu des évolutions importantes depuis la publication des premières recommandations d'Educaid.be (2012): adoption d'une Note stratégique pour le secteur de l'éducation par la DGD (2013); une nouvelle note politique du Ministre de la Coopération au Développement (2014); l'adoption des Objectifs de développement durable (2015), etc. Par ailleurs, Educaid.be a mené plusieurs travaux qui ont nourri sa réflexion: suivi de la politique et des budgets d'aide publique au développement en matière d'éducation; élaboration de neuf facteurs clés en matière d'éducation et de formation technique et professionnelle (EFTP), etc. Ces évolutions ont justifié la mise à jour de nos positionnements.

VISION – PRIORITE A L'EDUCATION

Tous les enfants et jeunes – filles comme garçons – du Sud ont un accès égal à une éducation de qualité qui leur donne les capacités dont ils ont besoin pour valoriser au mieux leur potentiel humain, pour pouvoir subvenir à leurs besoins de façon durable, pour pouvoir contribuer à une société harmonieuse et démocratique, et pour améliorer leur bien-être individuel et familial.

L'éducation est un *droit humain fondamental* repris dans les instruments internationaux, dont la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et la Convention internationale sur les droits de l'enfant.

C'est le droit fondamental individuel qui amène les effets multiplicateurs les plus marqués en termes de développement durable sociétal (développement économique, de la santé, de la citoyenneté, promotion de la paix, ...). L'éducation de qualité constitue non seulement le socle des efforts de développement durable mais aussi le creuset d'une citoyenneté active, d'une croissance inclusive, de la lutte contre les inégalités de genre, etc.

Comme rappelé dans le cadre des Objectifs de développement durable (ODD), la notion d'éducation comprend l'ensemble du cycle depuis l'éveil préscolaire du jeune enfant jusqu' aux niveaux supérieurs d'éducation et à l'accès à l'emploi.

Educaid.be souligne l'importance de trois priorités pour l'éducation, reliées entre elles :

- Parvenir à un accès égalitaire et réel à l'éducation pour tous :
 - avec des efforts particuliers envers les populations défavorisées, exclues, ainsi que pour des enfants et jeunes vulnérables, avec une attention particulière pour les femmes et les filles;
 - o en veillant à une amélioration du taux de rétention par une augmentation des taux de réussite et une réduction du décrochage scolaire.
- Contribuer à l'émergence de citoyens actifs et partenaires dans le développement durable de leur pays, notamment en favorisant la promotion et l'appropriation des droits



fondamentaux et de l'égalité de genre et une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux.

 Viser une amélioration de la qualité d'éducation et des résultats d'apprentissage à la fin de différents niveaux d'éducation pour mener, en fin de trajet, à une meilleure insertion socioprofessionnelle des apprenants (notamment à travers l'éducation et la formation technique et professionnelle (EFTP), l'apprentissage, la formation à l'entreprenariat).

Pour Educaid.be, la Belgique, en tant que partenaire de développement modeste, a le plus à offrir dans le domaine de la qualité du système éducatif. A cet égard, deux conditions doivent être remplies pour pouvoir réaliser une éducation de qualité : (1) un accès égal/réel à tous les niveaux et sous-secteurs pour les franges de la population défavorisées et exclues, et pour les enfants et jeunes vulnérables, en accordant une attention spéciale au genre (« équité ») et (2) un passage aisé d'un niveau à l'autre de l'enseignement pour ces groupes, enfants et jeunes (« transitions »).

Ce plaidoyer pour un renforcement de la qualité de l'éducation dans le Sud est aussi un élément central des ODD. Pour Educaid.be, cela implique entre autres une meilleure gouvernance des systèmes d'enseignement, des enseignants et dirigeants d'écoles compétents, des curricula et méthodes pédagogiques ainsi que du matériel didactique approprié, l'établissement d'un environnement adapté, sûr et épanouissant pour tous les enfants, garçons et filles.

Dans ce contexte, Educaid.be insiste aussi sur la prise en compte des interactions multiples entre l'éducation et :

- l'environnement (« green and safe schools ») qui concerne non seulement le cadre physique dans lequel les établissements scolaires sont établis (matériaux de construction, énergies renouvelables, gestion des déchets,...), mais également l'adaptation des curricula scolaires en vue de favoriser la prise en compte des aspects environnementaux (via par exemple des interactions entre l'école et les activités de la communauté: jardin scolaire, gestion d'espaces de conservation,...) et la formation dans les filières porteuses (métiers verts).
- les nouvelles technologies de l'information et de communication, qui offrent de multiples opportunités mais dont le rôle dans l'éducation doit s'apprécier avec la nécessaire vigilance liées aux capacités des systèmes scolaires et à l'éducation des enfants.

Educaid.be souligne également l'importance d'une **approche intégrée** de l'éducation et de la formation : un **renforcement réciproque de <u>tous</u> les niveaux de l'enseignement et des transitions aisées entre ceux-ci**. Ceci implique une approche multisectorielle et multi-acteurs, qui puisse s'établir sur une longue durée et inclure également la société civile locale et les autorités publiques ainsi que le secteur privé lorsque cela est pertinent, par exemple dans le cadre de partenariats en matière de FTP.

Enfin, l'éducation ne peut pas être un acteur isolé au sein d'une société dont elle entend constituer le pivot du développement. Educaid.be insiste donc aussi sur l'importance du **lien entre l'éducation et d'autres secteurs** (tels que, par exemple, la santé, le travail, l'agriculture ou l'environnement) tout en gardant la spécificité d'approche de ces secteurs.

Educaid.be insiste en outre sur l'important de garantir la **cohérence des politiques** en ce qui concerne l'éducation et la coopération au développement entre les différents niveaux de pouvoir ainsi que entre les différents départements.



L'ÉDUCATION ET LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT BELGE – CONSIDERATIONS ET RECOMMANDATIONS GENERALES

Le nouveau cadre des ODD

Les Objectifs de développement durable (ODD) fournissent un cadre politique nouveau qui devra structurer les efforts du secteur d'ici 2030. Pour Educaid.be, c'est principalement l'Objectif 4 et ses engagements en faveur des enfants et des jeunes, en particulier des filles, qui devront baliser nos travaux : « Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie »

En comparaison de l'Objectif de Développement du Millénaire 2 qui le précédaient (2000-2015), cet objectif :

- Ne se limite pas au seul enseignement primaire mais s'étend à la petite enfance, à l'enseignement secondaire et supérieur, à la formation professionnelle, etc.
- Ne vise pas des seuls critères quantitatifs mais insiste sur la qualité de l'éducation fourni.

En outre, le Programme de Développement Durable 2030 reprend d'autres objectifs importants pour nous :

- L'objectif 5 relatif à l'égalité des sexes et l'autonomie de toutes les femmes et les filles.
- La cible 8.6 qui vise à réduire d'ici à 2020 la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation.
- La cible 13.3 qui vise à « améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide ».

Par ailleurs, les ODD fournissent un cadre universel qui dépasse la seule relation Nord-Sud, s'applique à tous les pays et posent comme fondement le principe « no one left behind » pour lutter contre les inégalités.

Constats

Educaid.be se réjouit fortement des orientations engagées dans le cadre des ODD, qui correspondent à la vision soutenue qu'elle défend depuis sa création. Les orientations appuyées par Educaid.be se nourrissent également des conclusions formulées entre autres par le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE), la Banque mondiale et l'UNESCO, concernant l'impact important de l'éducation sur le développement humain et économique :

- Une éducation de qualité dès le plus jeune âge offre des chances à de nouvelles générations et est crucial pour briser les cycles de discrimination, d'inégalité et de pauvreté.
- L'éducation donne un accès à un travail, un revenu et une vie décents. L'éducation engendre une augmentation des revenus et une croissance économique. Chaque année de scolarisation supplémentaire résulte en une augmentation du revenu individuel de 10%, tandis que chaque année supplémentaire moyenne fait avancer le produit intérieur brut (PIB) de 0.37%.
- L'éducation mène à une **amélioration de la santé**. Chaque année de scolarisation supplémentaire des mères résulte ainsi en une diminution de la mortalité infantile de 5 à 10%.



- L'éducation de qualité favorise une prise conscience accrue de la globalisation et ses effets, tels que les changements climatiques, la migration, etc.
- L'éducation de qualité joue un rôle dans la consolidation de la paix et la promotion de la démocratie. L'éducation est une des conditions pour l'établissement de sociétés harmonieuses et est cruciale dans la lutte contre le fondamentalisme religieux.
- L'éducation est cruciale pour des relations égalitaires entre femmes et hommes. L'éducation pour les filles donne aux filles et aux femmes l'opportunité de faire leur propres choix et de développer une vie pleine et digne. Les filles qui reçoivent une éducation de qualité se marient plus tard, ont moins d'enfants, ont un meilleur revenu, sont moins souvent victimes de violences (sexuelles), et savent se protéger contre les mariages précoces et d'autres pratiques néfastes.

Selon le Rapport mondial de suivi sur l'éducation (GEM) 2016 de l'UNESCO¹, le nombre d'enfants et d'adolescents non scolarisés s'élevait à 263 millions à travers le monde en 2014.

L'accès – s'il est devenu moins problématique de manière globale – reste malgré tout un souci important dans un certain nombre de pays d'Afrique, essentiellement en Afrique Subsaharienne.

Par ailleurs, ces chiffres n'incluent pas ceux qui vont à l'école mais qui n'apprennent pas suffisamment en raison de la faible qualité de l'éducation. En effet, les inégalités dans les résultats d'apprentissage restent globalement fortes :

- 130 millions d'enfants ne seraient toujours pas capables de lire et écrire après quatre années passées à l'école primaire.
- Au moins 758 million d'adultes ne maîtrisaient pas les capacités de base en lecture dont 114 millions de jeunes de 15 à 24 et deux tiers de femmes.

Ceci a des répercussions importantes sur l'accès à la formation continue et/ou au marché du travail.

Se pose aussi ici la problématique du manque d'enseignants formés notamment du fait que les formations d'enseignants soient de faible qualité (voire inexistantes dans certains cas).

Par ailleurs, les ressources consacrées à l'éducation sont inégalement réparties²:

- Dans les pays les moins avancés, les investissements sont dirigés vers les élèves les mieux éduqués (les 10% des enfants les plus éduqués reçoivent 46% des investissements publics). En Afrique Sub-saharienne, seulement 0.3% des budgets alloués à l'éducation sont investis dans l'enseignement de niveau pré-primaire.
- Du point de vue genre, les inégalités dans l'éducation sont en train de se résorber. Cependant, l'Afrique Sub-Saharienne reste la région où ces disparités sont les plus importantes: les filles représentent 55% des enfants non scolarisés et 52% des adolescentes non scolarisées.

Financements

Les ODD doivent s'apprécier dans un contexte où le précédent engagement de la communauté internationale relatif à l'éducation (OMD 2 portant sur l'enseignement primaire) n'a pas toujours

¹ http://fr.unesco.org/gem-report/

² La génération d'apprenants, Investir dans l'éducation pour un monde en pleine évolution. Rapport constitué par la Commission internationale sur le financement des opportunités éducatives dans le monde (2016).



été rencontré dans plusieurs pays partenaires de la coopération belge – et alors que, parallèlement, ces pays sont confrontés à des taux de croissance démographique importants.

Educaid.be reconnait l'importance de la mobilisation des ressources internes des pays partenaires pour le financement de l'éducation. Cependant, le rôle de la Belgique comme donateur doit aussi être renforcé.

Ainsi, selon l'UNESCO, pour fournir 12 années d'éducation de qualité pour tous, il faudrait mobiliser une somme de 39 milliards US\$ annuellement vers les pays les moins avancés et vers la tranche inférieure des pays à revenus intermédiaires (soit 6 fois les montants actuels). Cependant, les niveaux d'aide au secteur sont 8% inférieurs à leur niveau de 2010.

Ainsi, au niveau international, l'aide au développement consacrée à l'éducation a chuté de 4% entre 2013 et 2014. De nombreux donateurs ont réduit leur aide à l'éducation de base de plus de 40%. Durant la même période, la part de l'éducation dans l'ensemble de l'aide au développement est passée de 9.5% à 8.2%. Entre les sous-secteurs de l'éducation, l'éducation de base connait un recul de 5% depuis 2013.

En outre, ce sont les pays qui ont le plus besoin d'aide qui en reçoivent le moins :

- la part de l'aide allouée à l'éducation de base dans les Pays Moins Avancés a été réduite d'un sixième en comparaison des niveaux de 2002-3. (soit un total de 28% de l'ensemble de l'aide à l'éducation de base reçus par les PMA en 2014, alors qu'ils comptent pour plus d'une tiers des enfants non scolarisés dans le monde)
- la part d'aide au développement reçue par l'éducation de base en Afrique Sub-Saharienne a baissé de 49% en 2002/03 à 28% en 2014, alors que la Région comptait plus de la moitié des enfants non scolarisés.

Si on regarde la répartition de **l'aide octroyée par la Belgique et les programmes de coopération bilatéraux** au cours de la dernière décennie, la part dévolue au secteur de l'éducation est moins importante en comparaison avec les secteurs de l'agriculture ou de la santé, par exemple. L'éducation est pourtant aussi l'un des secteurs prioritaires de la coopération bilatérale, mais elle n'est reprise que dans seulement 4 des 14 pays partenaires de la Belgique.

Partant, dans la perspective de la réalisation de l'ODD 4 à l'horizon 2030, Educaid.be recommande que la coopération belge au développement...

- Améliore l'efficience de ses interventions en...
 - prenant les mesures appropriées pour améliorer l'efficience de sa coopération au développement – notamment en accordant un rôle accru à la société civile locale dans les débats nationaux sur la fourniture des services sociaux essentiels et dans les opérations financées par le gouvernement belge.
 - o articulant mieux le secteur de l'éducation avec les autres secteurs afin d'assurer sa contribution aux enjeux de développement durable du pays partenaire.
 - o s'axant sur l'amélioration de la transition des programmes de développement et d'éducation pendant la petite enfance et l'enseignement primaire, entre l'enseignement primaire et secondaire, et entre la formation professionnelle informelle et formelle.
 - o donnant la priorité aux solutions d'ampleur mieux à même de s'attaquer aux racines des problèmes.



Augmente le budget de l'aide publique au développement (APD) à 0,7% du revenu national brut et

- Consacre à tout le moins 10% de ses budgets à l'éducation (contre 7,2 % en 2015). En effet, comme le mentionne le Rapport constitué par la Commission internationale sur le financement des opportunités éducatives dans le Monde (septembre 2016) : « Afin d'atteindre des objectifs internationaux de financement, la commission incite la communauté internationale à augmenter considérablement ses financements de toutes provenances et définit pour chacun des buts ambitieux mais atteignables. La commission encourage les donateurs bilatéraux à allouer une part plus importante du PIB aux APD et à accroître la part liée à l'éducation de 10 à 15 pour cent. »
- Consacre 4% des moyens alloués à l'aide humanitaire à l'éducation en situation d'urgence, comme le prévoit notamment l'UE.
- Identifie, dans le cadre de la coopération bilatérale directe, les vraies priorités avec le pays partenaire sur la base d'analyses sectorielles rigoureuses. C'est pourquoi la plateforme plaide en faveur d'analyses approfondies de tous les secteurs prioritaires de la coopération belge au développement pour l'élaboration de Programmes de Coopération.

CONSTATS ET RECOMMANDATIONS SPECIFIQUES³

1. Petite enfance et enseignement primaire

L'éducation de la petite enfance et l'enseignement primaire est une partie très importante du système éducatif, car il pose *les fondements de la suite* de la scolarité des élèves et de la formation permanente accessible à tous.

En partant du constat que...

... concernant la petite enfance :

- a. des études démontrent que celle-ci est cruciale pour le développement cognitif, moteur, social et émotionnel des enfants ;
- b. plus de 200 millions d'enfants sur 652 millions d'enfants âgés de moins de 5 ans enregistrent un retard dans leur développement pendant cette phase de la vie ;
- c. ce retard débouche sur des coûts considérables pour l'individu et la société et mine l'efficacité et l'équité des systèmes d'enseignement ;
- d. l'accès est très faible et les groupes les plus touchés sont les enfants issus de familles défavorisées.
- e. L'intérêt de plus en plus marqués d'organismes internationaux autour de cette thématique

... concernant l'enseignement primaire :

 a. des groupes spécifiques, tels que les enfants les plus pauvres, les enfants en provenance de régions isolées et rurales ou de zones urbaines marginalisées et particulièrement les filles au sein de ces groupes éprouvent toujours les pires difficultés à suivre un cycle d'enseignement primaire complet;

³ Dans ce qui suit nous suivons la classification/les critères OCDE-DAC (5 digits).



- b. 67 millions d'enfants ne bénéficient toujours pas d'un enseignement primaire et que 42% de ces enfants vivent dans des régions touchées par des conflits. Des millions d'autres vivent dans des pays touchés par des catastrophes naturelles ;
- c. le Rapport Mondial de Suivi constate que l'aide internationale dans le cadre de l'enseignement primaire est non seulement largement insuffisante, mais aussi particulièrement incertaine suite aux évolutions récentes. Les pays situés dans les régions confrontées aux plus grands défis, comme l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud et de l'Ouest, risquent de devenir dépendants d'un seul donateur bilatéral;
- d. plus de la moitié des pays partenaires des acteurs belges se situent dans l'une de ces régions, à savoir l'Afrique subsaharienne, et que ce sont principalement les acteurs indirects qui restent largement présents dans l'Asie du Sud et de l'Ouest.

Educaid.be recommande que la coopération belge au développement...

- Renforce les groupes les plus vulnérables et défavorisés de la population en investissant dans l'accès aux programmes de développement et d'éducation pendant la petite enfance de qualité; en ce compris en terme d'information aux jeunes parents,
- S'axe, dans le cadre de **l'enseignement primaire**, sur la qualité, notamment mesurée par l'amélioration des **résultats d'apprentissage**, en ce qui concerne l'alphabétisation, l'aptitude élémentaire au calcul, les connaissances scientifiques de base et les aptitudes à la vie quotidienne ;
- Stimule les partenariats à multiples parties intéressées, tant dans le cadre des programmes de développement et d'éducation pendant la petite enfance que de l'enseignement primaire, par exemple entre l'éducation, le bien-être et/ou la santé, ainsi que le développement de « green and safe schools »;
- S'articule avec les programmes de santé et de production d'aliments sains et équilibrés afin d'assurer un développement intégral et pas seulement cognitif des enfants.
- Stimule une éducation qui vise à améliorer la résilience des sociétés locales face aux défis socioéconomique et environnementaux locaux et globaux.
- S'axe, dans le cadre de l'enseignement primaire pour les groupes défavorisés, sur :
 - les enfants des pays et sous-régions de **l'Afrique subsaharienne et de l'Asie du Sud et de l'Ouest**, sans toutefois négliger d'autres régions ou continents ;
 - les enfants dans les **régions touchées par des conflits** et des **catastrophes humanitaires**;
 - les enfants des zones rurales et isolées et des zones urbaines marginalisées, issus des minorités ethniques et des groupes les plus pauvres de la population, ainsi que les enfants atteints d'un handicap ;
 - les filles en ce compris au sein des groupes précités.



2. Enseignement secondaire général

En partant du constat que...

- a. Les ODD prévoient de « faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire <u>et secondaire</u> gratuit et de qualité les dotant d'acquis véritablement utiles »
- b. la participation à l'enseignement secondaire général est directement liée au planning familial, à une moindre mortalité enfantine, à une moindre contamination par le VIH/SIDA, à un plus grand bien-être et à une plus grande espérance de vie ;
- c. des groupes spécifiques, tels que les enfants les plus pauvres, les enfants en provenance de régions isolées et rurales, les enfants issus de minorités ethniques ou sociales (castes), les enfants stigmatisés pour des raisons religieuses ou d'orientation sexuelle ou les enfants de zones urbaines marginalisées et particulièrement les filles au sein de ces groupes éprouvent toujours les pires difficultés à accéder à l'enseignement secondaire;
- d. la demande d'accès à l'enseignement secondaire général s'accroît à mesure qu'est réalisé l'objectif de l'enseignement primaire universel ;
- e. un nombre sans cesse croissant de pays ont besoin de travailleurs disposant de compétences spécifiques qui ne peuvent pas être acquises dans le seul enseignement primaire ;
- f. plus de la moitié des enfants des pays les plus pauvres ne parvient néanmoins pas à participer à l'enseignement secondaire et que, parmi ceux qui y ont accès, moins de la moitié parvient à suivre un cycle d'enseignement secondaire complet;
- g. ceux qui réussissent dans le cadre de l'enseignement secondaire sont principalement issus des familles les plus aisées ;
- h. les filles principalement dans les milieux pauvres ou ruraux éprouvent toujours une grande inégalité d'accès à l'éducation, en particulier dans les régions de l'Afrique subsaharienne et de l'Asie du Sud et de l'Ouest;
- i. l'enseignement secondaire est sous-financé et sa qualité laisse souvent à désirer ;
- j. une participation à l'enseignement secondaire et la qualité de cet enseignement sont indispensables pour pouvoir répondre à la demande croissante en enseignants.

Educaid.be recommande que la coopération belge au développement...

- Investisse dans l'accès à un enseignement secondaire de qualité, en particulier en Afrique subsaharienne, sans négliger pour autant d'autres continents ;
- Accorde l'attention nécessaire à la transition entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur et entre l'école et le travail;
- S'axe principalement, au sein des groupes vulnérables et défavorisés, sur la transition cruciale entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire des filles et femmes.



3. Développement des compétences techniques et professionnelles

Educaid.be a publié 9 facteurs de succès relatifs à la l'éducation et la formation technique et professionnelle (EFTP). Ces principes portent notamment sur : la nécessité de travailler selon une approche multi-acteurs et systémique en EFTP ; le choix des filières porteuses ; la mise en œuvre d'approches pédagogiques efficaces et pratiques, ancrées sur la réalité ; la motivation et l'efficacité des enseignants et les formateurs de l'EFTP ; le succès des leaders scolaires dans l'EFTP ; l'implication des communautés et des parents dans les systèmes de formation professionnelle ; les collaborations entre le secteur de la formation et le secteur professionnel (privé et/ou public) ; le développement de l'(auto)entreprenariat ou l'auto-emploi ; et, enfin, la nécessité d'assurer la promotion de l'EFTP.

Pour Educaid.be le développement des compétences techniques et professionnelles doit être accessible à tous, aux hommes et aux femmes, et tant à ceux qui ont achevé le cycle primaire avec succès qu'à ceux qui n'y sont pas parvenus et qui doivent encore acquérir les compétences de base nécessaires. Cette éducation doit aussi prendre en compte les tendances générales auxquelles les sociétés sont confrontées : inégalités de genre qui empêchent l'accès des filles à ces formations, conditions de vie des jeunes qui rendent parfois les formations formelles de longue durée inaccessibles, impératifs liés à l'environnement et au développement d'une production durable, etc.

Par ailleurs, dans ce contexte, la formation à l'entreprenariat est un outil stratégique qui donne la possibilité d'assurer l'autonomie financière et de s'intégrer dans la vie économique et constitue, partant, un moteur essentiel d'une croissance inclusive et équitable.

En partant du constat que...

- a. l'acquisition des compétences...
 - peut déboucher, pour l'individu, sur un travail et un revenu durables et dignes, un niveau de vie supérieur et une insertion sociale;
 - peut déboucher, pour la société, sur une croissance économique durable, une lutte efficace contre le chômage des jeunes, une diminution de la pauvreté et une plus grande cohésion sociale ;
- b. la qualité et la pertinence du développement des compétences techniques et professionnelles laissent souvent à désirer, reléguant souvent cet éducation au rang d'option de second choix ;
- c. le développement des compétences techniques et professionnelles est souvent insuffisamment financé, alors qu'il est relativement coûteux d'assurer une offre qualitative et pertinente dans ce sous-secteur;
- d. le développement des compétences techniques et professionnelles est complexe en raison d'une grande diversité des parties intéressées (ministères, employeurs, salariés, acteurs formels/non formels dans le cadre de l'éducation et des autres secteurs, société civile...);
- e. le développement des compétences techniques et professionnelles couvre un grand domaine, dont des formations structurées au sein d'institutions de formation publiques et privées et/ou sur des lieux de travail dans le cadre d'une économie formelle/informelle;



f. la réalité du monde du travail (formel/informel) est changeante, avec des demandes divergentes formulées par les employeurs : formations formelles/informelles, secteurs d'emploi prioritaires (agriculture, industrie, prestation de services...);

Educaid.be recommande que la coopération belge au développement...

- Veille à appliquer tant que possible et de manière intégrée les 9 facteurs de succès émis par Educaid.be en matière d'adéquation formation-emploi.
- Stimule les **partenariats** entre les ministères, employeurs/salariés et acteurs formels et non formels, avec une attention requise pour une bonne adéquation...
 - de l'offre en matière de formations et pour un accompagnement qualitatif sur le chemin du travail ;
 - en terme de financement, de certification, de garantie de qualité.
- Investisse dans l'accès à un emploi salarié digne, ainsi qu'à l'auto-emploi ou entreprenariat;
- S'axe, dans le cadre du développement des compétences techniques et professionnelles au sein des groupes vulnérables et défavorisés, sur l'amélioration de la participation :
 - des jeunes et jeunes adultes (NEETs, Not in Education, Employment or Training) des régions rurales et isolées et des zones urbaines marginalisées, issus des minorités ethniques et des groupes les plus pauvres de la population;
 - des filles et les femmes en ce compris au sein des groupes précités.
 - des migrants.
- Investisse dans des passerelles entre la formation formelle et informelle et la valorisation des acquis des expériences.

4. Enseignement supérieur

En partant du constat que...

- a. l'acquisition, la consolidation, la **création et la transmission** des connaissances et compétences dans le cadre de l'enseignement supérieur et de la recherche
 - peut déboucher, au niveau mondial, sur un renforcement capacités pour répondre aux défis mondiaux;
 - peut déboucher, au niveau social, sur une émancipation intellectuelle et politique, une croissance économique, un développement, une cohésion sociale et la lutte contre la pauvreté;
 - peut déboucher, à un niveau individuel, sur une émancipation sociale, un travail décent et un salaire digne, un niveau de vie plus élevé et une participation active à la société.
- b. les universités, les autres établissements d'enseignement supérieur et les instituts de recherche fournissent des contributions importantes
 - aux actions politiques (critiques);
 - à la qualité des autres sous-secteurs de l'éducation tels que notamment l'enseignement secondaire général et l'enseignement TVET.



c. les universités des pays du Sud sont souvent confrontées à une pénurie en termes de moyens, de capacités scientifiques et pédagogiques et de capacités de gestion pour pouvoir assurer leur mission.

Educaid.be recommande que la coopération belge au développement...

... investisse dans l'enseignement supérieur et la recherche dans les pays du Sud afin de permettre aux instituts d'enseignement supérieur et de recherche de remplir leur triple mission de façon qualitative. Cet objectif peut être réalisé au travers de :

- Partenariats entre les établissements d'enseignement supérieur en Belgique et les instituts d'enseignement supérieur et de recherche du Sud en vue de soutenir les aspects suivants au niveau des établissements et de leurs entités partielles:
 - la stimulation d'une éducation de qualité répondant aux besoins et demandes locaux par le biais d'une mobilisation et d'un renforcement des capacités d'éducation des institutions partenaires et de leur gestion académique et stratégique et par le biais d'un investissement dans la mise en place de formations et de programmes de formation pertinents/qualitatifs;
 - la stimulation de recherches qualitatives aussi sur l'éducation par le biais de la mobilisation et du renforcement des **capacités de recherche** des institutions partenaires, en investissant dans des bourses, des projets de coopération scientifique et en valorisant les résultats des recherches ;
 - une amélioration des activités développées par les universités partenaires dans le cadre des trois missions fondamentales par un **renforcement des capacités** sur le plan de la **gestion** et de **l'organisation de l'éducation** ;
 - l'encouragement, dans le Sud, **d'activités interuniversitaires/ interinstitutionnelles et à multiples parties intéressées**, avec l'implication de tous les acteurs (société civile, secteur privé, agriculture...);
- La mise en place, dans le Nord, de
 - formations/échanges axés sur les acteurs Sud :
 - axées sur le domaine de la coopération au développement ou sur un besoin identifié dans les pays concernés dans le Sud pour lesquels aucune formation supérieure n'est (encore) prévue;
 - sous une forme appropriée (de courte durée / au niveau d'un master / doctorat);
 - o dans le but de mettre en œuvre la capacité individuellement acquise (instructeurs/enseignant /managers/chercheurs/experts) au sein des institutions locales en vue du transfert des connaissances et du développement d'initiatives locales, dans le cadre d'un partenariat ou non (voir le point 1. ci-dessus).
 - mécanismes de recherche permettant aux institutions d'éducation supérieure belges de mettre leur expertise au service de la politique et des acteurs de la Coopération belge au Développement en leur fournissant de façon adéquate l'appui scientifique requis pour leur politique et leurs activités.
- Actions de sensibilisation des communautés des établissements d'enseignement supérieur en Belgique aux besoins en termes d'appui au développement.



5. Formation de base des jeunes (et des) adultes

Les jeunes de 15 à 24 ans, selon la définition de l'UNESCO, représentent la force vive économique principale des pays en voie de développement. Des études montrent qu'à partir de 2060, les jeunes d'Afrique sub-saharienne représenteront près d'un tiers des travailleurs actifs de l'humanité. Or, ils requièrent une approche particulière en matière d'alphabétisation et de formation de base et technique.

La préparation des jeunes au monde du travail, notamment via la formation technique, est une préoccupation grandissante. De nombreux organismes internationaux tel que l'Organisation Internationale du Travail ou la Banque Mondiale accordent une importance croissante à cette question, notamment via leur nouvelle initiative « Solution for Youth Empowerment » (S4YE) menées avec d'autres partenaires.

En partant du constat que...

- a. Quelque 757 millions d'adultes dont deux tiers de femmes- soit environ 16% de la population mondiale âgés de plus de 15 ans ne maitrisent toujours pas les compétences fondamentales en lecture et en écriture et que la grande majorité de ces gens vit en Asie du Sud et de l'Ouest et en Afrique subsaharienne ;
- b. Les dernières données montrent qu'en 2013 le taux d'alphabétisme des adultes dans le monde s'élevait à 85% et le taux d'alphabétisme des jeunes à 91%;
- c. Les taux d'alphabétisme des adultes étaient inférieurs à 50% dans les plusieurs pays, dont certains sont des partenaires de la coopération fédérale bilatérale : Bénin, Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Sénégal.

Educaid.be recommande que la coopération belge au développement...

- Investisse, dans le cadre de l'alphabétisation fonctionnelle des jeunes et adultes, dans des formations combinant l'acquisition des compétences de base, comme l'alphabétisation et l'aptitude élémentaire au calcul, et l'acquisition des autres compétences nécessaires pour avoir accès à un travail et un revenu dignes, ainsi qu'à un niveau de vie supérieur, et pour participer pleinement à la société en tenant compte des conditions socio-économiques des jeunes et en adaptant le contenu et les modalités de l'enseignement de façon à assurer une participation maximale des jeunes, surtout défavorisés et vulnérables à ces formations.
- Veille à assurer les ponts entre formations informelle et formelle.



ODD 4: Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- 4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité les dotant d'acquis véritablement utiles
- 4.2 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des services de développement et de prise en charge de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire
- 4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les femmes et tous les hommes aient accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable
- 4.4 D'ici à 2030, augmenter nettement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat
- 4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'éducation et de formation professionnelle
- 4.6 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter
- 4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable
- 4.a Construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir à tous un cadre d'apprentissage sûr, non violent, inclusif et efficace
- 4.b D'ici à 2020, augmenter nettement à l'échelle mondiale le nombre de bourses d'études offertes à des étudiants des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés, des petits États insulaires en développement et des pays d'Afrique, pour leur permettre de suivre des études supérieures, y compris une formation professionnelle, des cursus informatiques, techniques et scientifiques et des études d'ingénieur, dans des pays développés et d'autres pays en développement
- 4.c D'ici à 2030, accroître nettement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement, surtout dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement